

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2010

L'an Deux Mille Dix, le seize mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GARNIER Gérald, Maire.

Etaient présents : Mrs GARNIER Gérald, BENOIST Jack, BARRET Jean-Claude, LANGLOIS Thierry, LE BORGNE Christian, MARTIN Jean-Daniel, PROUTHEAU Hervé, VOISIN Serge, Mmes CHATENET Christine, MARIN Sylvie, MAROLLE Rose, ESTOUP Valérie.

Absents et excusés : Messieurs ABOUSLEIMAN Marc, GINOLIN Alain, VAUDELLE Jacques (pouvoir à Madame MAROLLE Rose.

Secrétaire de séance : Madame CHATENET Christine.

Date de la convocation : le 9 mars 2010.

Le compte rendu de Conseil en date du 22 décembre 2009, est approuvé.

→ **DROIT DE PREEMPTION :**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur :

- habitation cadastrée section B, numéro 268, sise 17 rue de l'église, pour une contenance de 1045m².

- habitation cadastrée section AD, numéro 310, sise rue de Montplaisir, pour une contenance de 9a 83ca.

- habitation cadastrée section AE, numéro 320, sise 5 rue de Montplaisir, pour une contenance de 5a 15ca.

→ **LOGEMENT D'ARMENONVILLE :**

Le Maire informe le Conseil que le logement d'Armenonville est libre et qu'il faudra étudier les demandes à venir.

→ **LOGEMENT HOTEL DE LA GARE :**

Monsieur le Maire avise le Conseil que plusieurs demandes sérieuses pour le rachat de l'Hôtel de la gare ont été reçues en Mairie. Les demandes seront étudiées. Un candidat à l'achat attend une réponse du Conseil Régional pour une subvention.

→ **DELIBERATION : changement de titulaire pour commission de Changé et SCOT :**

Madame ESTOUP souhaite démissionner de son poste de délégué titulaire pour les commissions de Changé et du SCOT.

Monsieur LE BORGNE se propose. Le Conseil approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

→ Monsieur le Maire informe qu'un semoir à sel a été acheté.

→ Monsieur le Maire explique au Conseil que lors de la demande de devis pour la rénovation de la cours d'école, la pose de clôture et du portail ont été oublié. Il avise le Conseil que le coût supplémentaire s'élèverait à environ 27 000€ et que cela ne sera pas subventionné. Madame ESTOUP évoque l'idée d'apposer un interphone au portail.

→ Monsieur le Maire informe le Conseil que des étudiants passeront par la Commune les 27 et 28 mars, pour le Pèlerinage de Chartres.

→ Monsieur le Maire informe que le Pèlerinage de la Pentecôte N-D de Paris à N-D de Chartres, aura lieu les 22, 23 et 24 mai 2010.

→ Monsieur le Maire lit un courrier envoyé par Madame MENORET qui rencontre quelques difficultés avec des personnes qui se stationnent sous ses fenêtres. Le Conseil Municipal décide de faire poser des bacs à fleurs de façon à empêcher les gens de se stationner près de ses fenêtres.

QUESTIONS DIVERSES :

→ Monsieur MARTIN demande au nom de l'association « REGARD CULTUREL » s'il est possible d'augmenter le montant de la subvention qui leur est octroyée.

→ Monsieur BARRET informe le Conseil qu'un devis pour le feu d'artifice a été reçu et qu'il s'élève à 1856 €.

→ Madame CHATENET demande si l'on peut ouvrir jusqu'à 17h le vendredi pour que les parents puissent venir acheter des tickets car les plages horaires ne sont pas évidentes pour tout le monde. Monsieur le Maire refuse et rappelle les horaires d'ouverture de la Mairie.

Madame CHATENET demande s'il est possible d'utiliser la salle informatique pour mettre en place l'aide aux devoirs, en précisant que Madame TABARY est déjà d'accord. Monsieur le Maire donne son accord.

Madame CHATENET demande s'il serait possible d'organiser une formation de secourisme pour les adultes. Monsieur le Maire est d'accord et dit que l'on va se renseigner.

→ Madame MARIN parle du site internet et avise le Conseil qu'il fonctionnera bientôt.

→ Monsieur LANGLOIS parle du conseil d'école et évoque les travaux qu'il y a à faire.

Monsieur le Maire parle à son tour des travaux de remise en état de l'école et précise qu'il faut voir si la réfection de la salle de Mme TABARY plus l'achat de chaises et tables passe pour le budget.

→ Monsieur LE BORGNE demande s'il est possible d'avoir les comptes rendus de toutes les commissions.
